DD 701 - REACH et sécurité chimique des articles

contactformation@ctcgroupe.com
+33 (0)4 72 76 10 02
Contactez-nous

Public concerné :

Services qualité, achats, développement produits, marketing, commercial.

Objectifs :

Permettre aux fabricants, importateurs, metteurs sur le marché d'articles cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie, habillement :
• de comprendre les principes de base des réglementations relatives à la sécurité chimique des articles : règlements REACh, Biocide, POP… ;
• d'avoir une vision opérationnelle pour lancer une démarche de gestion de l'innocuité ;
• de construire un cahier des charges chimique pour leurs articles.

Méthode pédagogique :

• Groupe de 12 personnes maximum
• Exposé
• Vidéoprojection
• Études de cas
• Documentation pédagogique.

Évaluation des acquis :

Questionnaire d'évaluation des connaissances.

Prérequis :

Aucun

Référence

DD 701

Durée

1 jour (7 heures)

Formateur

Pierre-Marie PLOUHINEC

Tarif

En inter : 600 €HT / jour / stagiaire
En intra : 1435 €HT / jour

Les entreprises membres bénéficient de -20% sur le tarif indiqué ci-dessus.

Dernière modification : 05/12/2025

Contenu :

Cette formation vous permettra de comprendre les règlements européens définissant les restrictions applicables aux substances dans les articles en particulier le règlement REACh, d'identifier les

substances spécifiques aux matières de vos articles et les exigences qui en découlent, ainsi que de vous aider à déployer une démarche qualité efficace permettant d'assurer votre conformité règlementaire.

• **L'obligation générale** de sécurité des produits.

• Le **contexte réglementaire** international

- Le règlement européen REACh.
- Les autres législations pertinentes.

• **Les exigences associées** aux trois types de substances selon REACh

- Substances soumises à restriction.
- Substances soumises à communication : liste candidate.
- Substances soumises à autorisation.

• **Les principales substances associées** aux cuirs, textiles et polymères.

• **Les notions de base** pour le management de l'innocuité en entreprise : du cahier des charges chimique au programme d'auto-contrôle.

• **Étude de cas** sur la base des documents fournis par les stagiaires : courrier REACh, cahier des charges client, rapports d'analyse…

CTC Formation se réserve le droit d'annuler toute session de formation programmée dans les 10 jours ouvrés avant la date de formation en cas de force majeure ou en raison du nombre insuffisant de participants.

Document généré le 07/12/2025 à 10h11